

Image not found or type unknown



Que dois-je faire pour garder le rmi

Par **deus**, le **26/01/2009** à **16:31**

Bonjour, Bénéficiaire du RMI depuis Aout, on me le supprime depuis que je vis avec mon amie c'est à dire depuis le mois de décembre. Je recherche du travail mais j' ai des charges fixes que mon amie ne peut payer. Comment dois je faire pour garder le rmi et subvenir à mes besoins ? Dois-je habiter cher mes parents pour adresse fiscale ? Merci pour votre réponse.